

**COMMUNE DE NGUIBASSAL: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-
NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18
JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN
ELECTRIFICATION DE SECOURS
DES LOGEMENTS DE LA CITE
MUNICIPALE DE NGUIBASSAL PAR
ENERGIE SOLAIRE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE
NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU
NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux d'équipements en électrification de secours des logements de la cite municipale de nguibassal par énergie solaire dans l'arrondissement de nguibassal, département du Nyong et kelle.

2. Consistance des prestations

- Installations ;

- Equipements ;
- Construction du réseau d'électrification en énergie solaire photovoltaïque.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 37 459 760F (trente-sept millions quatre cent cinquante-neuf mille sept cent soixante francs) CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un lot, dans l'arrondissement de NGUIBASSAL : travaux d'équipements en électrification de secours des logements de la cite municipale de nguibassal par énergie solaire dans l'arrondissement de nguibassal, département du Nyong et kelle, département du Nyong et kelle.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux d'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2021

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGUIBASSAL d'un montant non remboursables de 55 000F (cinquante-cinq mille francs) CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ELECTRIFICATION
DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL
PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL,
DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 749 195 (cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt-quinze francs) FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le

soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 09 Février 2021 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la commune de NGUIBASSAL siégeant dans la salle de réunions de la Commune de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre financière ;
- Non production dans un délai de 48 heures des pièces administratives non conformes ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Dossier n'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 21 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique

- ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans le domaine électricité ou autre diplôme équivalent de niveau BAC + 3 dans le domaine et inscrit à l'ordre des Ingénieurs.

2- Critères essentiels

A- Présentation de l'offre 03 éléments

B – Références 05 éléments

C – Personnel d'encadrement 10 éléments

D – Organisation-Planning-Méthodologie 07 éléments

E – Matériel 03 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL, au numéro : 699893983/679972494

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. CONAC : 1450.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

[Télécharger le DAO](#)